



MINISTÈRE
DE LA SANTÉ ET DE LA PRÉVENTION,
en charge de la protection sociale généralisée

Avis d'Appel Public à la Concurrence

I- Informations relatives à l'acheteur public :

La Polynésie française, pour le compte du Ministère de la Santé et de la Prévention, 58, rue des Poilus-Tahitiens, Paofai, BP 611, 98713 Papeete, TAHITI, Polynésie française – Tél. : (689) 40 46 00 25. L'autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché public est le Ministre de la Santé et de la Prévention en charge de la protection sociale généralisée et par délégation la Directrice de la Santé

II-Objet :

Travaux de réhabilitation et de remise aux normes de l'hôpital d'Uturoa – année 2020 – Phase 1

III- Informations sur le marché public

Forme : Marché de travaux

Procédure suivie : Appel d'offres ouvert (LP 322-1 de la loi du Pays n° 2017-14 modifiée du 13/07/2017)

Durée : 12 mois maximum à compter de la date de démarrage des travaux

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : F CFP.

IV – Prestations divisées en lots

- Lot 1 : Remise aux normes de l'installation électrique (incluant la rénovation du poste énergie)
- Lot 2 : Réfection des coursives des bâtiments B et E
- Lot 3 : Réfection des toitures du bâtiment G
- Lot 4 : Couverture des coursives du bâtiment C

Seul, le lot 1 fait l'objet de la procédure d'appel d'offres ouvert.

Les autres lots feront l'objet de marchés passés sans publicité, ni mise en concurrence conformément à l'article LP 223-6 de la Loi du Pays n° 2017-14 du 13/07/2017 modifiée (valeur estimée de chaque lot inférieure à 8 M XFP et montant cumulé de ces lots inférieur à 30 % de la valeur totale estimée de tous les lots).

Chacun des lots fera l'objet d'un marché séparé. Une seule et même entreprise pourra être titulaire de plusieurs lots.

Les modalités de soumission au lot 1 ainsi que les modalités de son attribution sont définies dans le règlement de consultation.

Lieu d'exécution des prestations : Hôpital d'Uturoa - Raiatea

V- Conditions de participation – pièces à fournir par les candidats

1. Documents et renseignements relatifs aux capacités professionnelles, techniques et financières (article LP 233-2) ;
2. Situation juridique, fiscale et sociale (article LP 233-3).

VI- Critères d'attribution :

Les critères sont mentionnés dans le règlement de consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

Le DCE est disponible gratuitement sur demande des candidats par mail à : investissement@sante.gov.pf

VII- Date limite de remise des candidatures et/ou des offres

Remise des candidatures et des offres le **30 avril 2020 à 11h00** au plus tard

Délai de validité des offres : 180 jours

VIII - Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

Les documents de candidature et d'offre devront être insérés dans une même enveloppe. L'ensemble des documents à remettre est détaillé dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

IX – Date d'envoi du présent avis à la publication

Envoi le **31 mars 2020** à la publication

Publication sur les supports suivants : Journal Officiel de la Polynésie française

<https://www.service-public.pf/dsp/appels-offres/>